

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION 2017**Ventes immobilières**

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC
0€ à 29 999€	3 000€
30 000€ à 49 999€	4 500€
50 000€ à 69 999€	6 000€
70 000€ à 99 999€	7 000€
100 000€ à 139 999€	8 500€
140 000€ à 199 999€	9 800€
200 000€ à 249 999€	12 000€
250 000€ à 269 999€	13 000€
270 000€ à 299 999€	14 000€
300 000€ à 349 999€	16 000€
350 000€ à 399 999€	18 000€
400 000€ à 449 999€	20 000€
Au delà de 450 000€	5% TTC

Le taux de TVA en vigueur est de 20%
Les prix affichés s'entendent honoraires inclus

Les honoraires de négociation sont:

- A la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente « rémunération vendeur »
- A la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de vente « rémunération acquéreur »

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION 2017**Locations immobilières à usage d'habitation**

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC
Honoraires d'entremise et de négociation (1)	Fixés librement
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	10€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m ²

Locations de locaux commerciaux ou professionnels

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC
Bail commercial (2)	30% HT du loyer annuel Hors Charges HT
Bail professionnel (3)	30% HT du loyer annuel Hors Charges HT

Le taux de TVA en vigueur est de 20%

(1) A la charge exclusive du bailleur.

(2) A la charge exclusive du preneur.

(3) Partagé par moitié par le bailleur et le locataire.